

NOTE DE SERVICE N° 2  
Année scolaire 2019 - 2020Plan de formation de la circonscription  
année scolaire 2019-2020

Les notes de service sont **obligatoirement lues et émargées** par tous les enseignants de l'école, RASED, Ziliens ... ; elles sont portées à la connaissance des autres membres de l'équipe éducative (enseignants contractuels, auxiliaires de vie scolaire, ...) ; elles doivent rester accessibles à la consultation et sont à conserver en archive à l'école.

NOM	EMARGEMENT	NOM	EMARGEMENT

L'Inspectrice de l'éducation nationale



Fabienne SCHLUND

Textes de références :

- Loi d'orientation et de programmation pour la refondation de l'école du 9 juillet 2013
- Notes de service n° 2018-049-050-051-052 du 25-4-2018
- Référentiel des compétences des métiers du professorat et de l'éducation

## Pour une école de la réussite

Comme l'an dernier, notre plan de formation s'inscrit dans les priorités sur les fondamentaux de l'école primaire « **Lire, écrire, compter, respecter autrui** ». La maîtrise des savoirs fondamentaux constitue le principal levier pour réduire les inégalités sociales. Notre École républicaine se doit de répondre à cette mission et de lutter efficacement contre les déterminismes. Chaque professeur des écoles, dans son rôle de pédagogue, contribue ainsi à la construction d'une société plus juste.

Notre plan de formation s'attache à valoriser les apports de la recherche en éducation afin de vous apporter des pistes pédagogiques actualisées et renforcées au plus près de vos pratiques et de répondre à vos besoins de formation. Parce que vous êtes les principaux artisans de la réussite des élèves, la formation mise en place est conçue pour favoriser votre développement professionnel.

Comme en 2018, les dix-huit heures d'animations pédagogiques sont dédiées à l'enrichissement des compétences professionnelles en maîtrise de la langue et en mathématiques et s'appuieront en partie sur l'analyse des évaluations nationales.

### **Ce plan de formation s'articule selon :**

#### 1. Une organisation pour les trois cycles et en trois parcours

Suite aux retours positifs sur le plan de formation de l'an dernier, nous continuons à privilégier des animations pédagogiques en petits groupes et par cycles afin de favoriser les échanges entre pairs, de proposer des expérimentations et des travaux pratiques dans le but de faire évoluer les démarches pédagogiques et de partager les ressources.

Les parcours sont construits en 3 X 6 heures, un en maîtrise de la langue, un en mathématiques, un en transversalité des apprentissages fondamentaux.

#### 2. Des contenus qui répondent aux priorités sur les fondamentaux

##### ➤ **La maîtrise de la lecture couplée à la maîtrise de l'écriture.**

L'analyse des résultats aux évaluations en CP et en CE1 ont mis à jour des faiblesses en conscience phonologique et en encodage ; deux domaines qui sont déterminants dans la réussite de l'apprentissage de la lecture.

- ✓ Les enseignants de cycle 1 auront à se pencher sur des pratiques pédagogiques pour entraîner la phonologie, pour faire passer les élèves du graphisme à l'écriture et pour engranger du vocabulaire.
- ✓ En cycles 2 et 3, de projets de langage oral à des projets de lecture et d'écriture, il n'y a pas qu'un pas mais de nombreux à faire pour rendre les élèves autonomes. Le théâtre est aussi une voie sûre pour y parvenir.

##### ➤ **La maîtrise des mathématiques**

La priorité portée aux mathématiques n'est pas nouvelle. Après la construction du nombre, la numération, les fractions et les décimaux en 2016-2017, la résolution de problèmes et la proportionnalité en 2017-2018, le calcul mental et le calcul posé en 2018-2019, nous portons cette année nos efforts sur la géométrie avec des approches innovantes. Un forum pour les enseignants des trois cycles viendra mutualiser des pratiques pédagogiques dans ce domaine.

##### ➤ **Des fondamentaux transdisciplinaires pour tous**

Des animations pédagogiques d'une durée de 3 à 6 heures permettront de poursuivre notre réflexion sur l'école inclusive, l'épanouissement des enfants, l'enseignement de l'allemand, le climat scolaire, l'EPS et les TICE. Un large panel où chacun peut retrouver la formation qui répond à ses besoins ou à ceux de l'équipe pédagogique et approfondir le débat sur une thématique.

## Architecture du plan de formation

Les 18 h de formation font partie intégrante des 108 h d'obligation de service. Les absences devront donc faire l'objet d'une demande d'autorisation d'absence et être justifiées. Les enseignants s'inscrivent selon leur quotité de travail.

### ENSEIGNANTS DE CYCLE 1 – ENSEIGNANTS DE CYCLE 2 – ENSEIGNANTS DE CYCLE 3

(Ceux qui travaillent sur deux cycles choisissent celui qui leur paraît le plus pertinent)

- ➔ Choisir un parcours de 6 h en maîtrise de la langue.
- ➔ Choisir un parcours de 4 h + le forum de 2 h en mathématiques.
- ➔ Choisir un parcours d'une durée totale de 6 h ou de 2 X 3 h au choix parmi des parcours « Autres » de son cycle ou pour les 3 cycles. Selon un choix personnel ou selon un choix d'équipe pédagogique ou de réseau d'écoles.

### ENSEIGNANTS PES

- ➔ Aller au tableau dédié. 9h de formation spécifique.

### ENSEIGNANTS T1 et T2

- ➔ 6 h de formation spécifique en bassins; voir le tableau dédié.
- ➔ 6 h de parcours en mathématiques dans son cycle.
- ➔ 6 h en maîtrise de la langue **si exercice en élémentaire.**
- ➔ 6 h sur « Débuter en maternelle » **si exercice en maternelle.**

### ENSEIGNANTS en ZIL qui accepte de suivre une formation en allemand

- ➔ S'inscrire au parcours dédié de 18h.
- ➔ Ne s'inscrire à aucune autre formation, même si on est T1 ou T2.

### DIRECTRICES ET DIRECTEURS D'ECOLE

- ➔ 6 h peuvent être prises sur un parcours :
  - pour compenser en 3 h les réunions de directrices et directeurs (sur un total de 6h)
  - pour participer en 3 h à une formation sur le dispositif départemental dédié aux directeurs. Attention, le n° du dispositif à saisir dans ce cas est **19D0680021** (page 4 du tutoriel)

### ENSEIGNANTS EN RASED OU EN ULIS

- ➔ La formation est facultative.

### ENSEIGNANTES EN ULIS ECOLE

- ➔ Une formation spécifique de 18 h (en présentiel ou à distance) est prévue : échange de pratiques, étude de cas, partage de ressources. Voir parcours dédié.

## Modalités d'inscription

### ➤ Inscriptions :

Les inscriptions individuelles se feront en ligne sur GAIA  
du **26/09/19 au 06/10/19**.

Chaque enseignant s'inscrira sur la plateforme nationale Gaia. L'accès se fait par le portail ARENA. Vous trouverez en annexe 2 un tutoriel de connexion pour saisir vos animations.

**Les places dans certains modules sont limitées ; nous vous invitons donc à vous inscrire rapidement.**

Afin de vous faciliter la saisie, nous vous recommandons :

- de repérer, en surlignant par exemple, vos temps de formation à partir de la version papier (annexe 1) ;
- de relever le numéro du module correspondant à chaque animation ;
- de chercher l'animation correspondante dans GAIA à partir de ce numéro.

Pour toute question relative à la saisie informatique, vous pouvez contacter Steve Blazek : [steve.blazek@ac-strasbourg.fr](mailto:steve.blazek@ac-strasbourg.fr).

### ➤ Ordres de mission et état de frais :

Chaque temps de formation donnera lieu à l'édition d'un ordre de mission. Celui-ci sera, comme l'an passé, envoyé sur la boîte électronique de l'école. Les directeurs/ trices les transmettront aux enseignants concernés.

Les enseignants peuvent se faire rembourser leurs déplacements en complétant un état de frais et en joignant leurs ordres de mission. Il faut remplir **un formulaire pour chaque formation** et le renvoyer, accompagné de l'OM, à l'inspection dans les 15 jours qui suivent la formation.

Les formulaires peuvent être téléchargés en suivant ce lien :

<http://www.circ-ien-andolsheim.ac-strasbourg.fr/spip.php?article275>